

Ministre  
des Affaires étrangères



Minister  
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Le 15 septembre 2023

M. Ken Hardie  
Président  
Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine  
de la Chambre des communes  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de répondre, au nom du gouvernement du Canada, aux recommandations formulées dans le rapport intérimaire du Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine intitulé « *Le Canada et Taïwan : une solide relation en des temps agités* », qui a été publié le 30 mars 2023. Je tiens à remercier le comité et ses membres pour leur étude de cette question importante et opportune, et pour leurs recommandations.

Le Canada entretient des liens économiques, culturels et interpersonnels non officiels, mais solides et croissants, avec Taïwan. Nous jouissons d'une collaboration fructueuse sur les plans du commerce et de l'investissement, de la science et de la technologie, de l'éducation et des échanges jeunesse, des industries des arts et de la culture, et des affaires autochtones. Cette relation est conforme à la politique « d'une seule Chine » du Canada. Établie en 1970, cette politique reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, tout en prenant acte de sa position sur Taïwan, sans toutefois l'approuver ou la contester.

Conformément à la Stratégie pour l'Indo-Pacifique ambitieuse et exhaustive de notre gouvernement, lancée en novembre 2022, le Canada poursuivra activement sa relation dynamique et multidimensionnelle avec Taïwan d'une manière cohérente à sa politique « d'une seule Chine ». Cette stratégie comprendra des efforts pour continuer à développer les liens économiques et interpersonnels entre le Canada et Taïwan, tout en soutenant sa résilience. En particulier, la stratégie indique que la collaboration du Canada avec Taïwan continuera à se développer dans des domaines tels que le commerce, la technologie, la santé, la gouvernance démocratique et la lutte contre la désinformation. En définissant l'approche évolutive du Canada à l'égard de la Chine, la stratégie indique également que le Canada continuera de s'opposer aux actions unilatérales qui menacent le statu quo dans le détroit de Taïwan.

...2/

Dans le cadre de cette stratégie, le Canada investit 65 millions de dollars pour renforcer ses partenariats dans les domaines des sciences, des technologies et de l'innovation avec des économies importantes, notamment le Japon, la République de Corée, l'Inde, Singapour et Taïwan, dans le but de soutenir des projets internationaux de co-innovation et des partenariats de recherche et de développement axés sur la commercialisation pour les petites et moyennes entreprises avec des partenaires de la région indopacifique.

En 2022, le commerce des marchandises du Canada avec Taïwan s'est chiffré à 12 milliards de dollars, ce qui a permis à Taïwan de se classer au 12<sup>e</sup> rang des principaux partenaires commerciaux du Canada et de devenir le 6<sup>e</sup> partenaire en importance en Asie. Dans un esprit d'inclusion et de coopération importante, le Canada a travaillé avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande afin d'inviter Taïwan à participer à l'Arrangement de coopération économique et commerciale pour les peuples autochtones (ACECPA). Pour promouvoir les relations commerciales du Canada avec Taïwan, ma collègue, la ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique a récemment annoncé avec son homologue taïwanais le début des négociations officielles pour l'Arrangement sur la promotion et la protection des investissements étrangers.

Le Canada continue de joindre sa voix à celles de ses partenaires pour soutenir la participation significative de Taïwan aux organisations internationales lorsqu'il existe un impératif pratique et lorsque l'absence de Taïwan serait préjudiciable aux intérêts mondiaux. Nous saisissons toutes les occasions pour réitérer à la Chine nos préoccupations concernant les interventions qui menacent la paix et la stabilité de la région et qui compromettent l'ordre international fondé sur les règles, tout en soutenant vivement les efforts constructifs visant à promouvoir la paix, la stabilité et le dialogue dans le détroit de Taïwan.

Le gouvernement du Canada a examiné le rapport intérimaire du Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine.

Cordialement,



L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée  
Ministre des Affaires étrangères

**Réponse du gouvernement au deuxième rapport du Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine: « Le Canada et Taïwan : une solide relation en des temps agités »**

**Recommandation 1** : Que le gouvernement du Canada s'assure que toutes les communications officielles des ministères ainsi que des organisations et des institutions gouvernementales sont conformes à la position officielle du Canada.

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Aux termes de sa politique d'une seule Chine, le Canada reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, tout en prenant acte de sa position sur Taïwan, sans toutefois l'approuver ou la contester. Conformément à cette politique, Affaires mondiales Canada travaille avec d'autres ministères afin de cibler les possibilités de manière proactive, d'améliorer la cohérence politique et de promouvoir les liens économiques, culturels et interpersonnels non officiels, mais d'une grande valeur, avec Taïwan. Cette politique et cette approche sont mises en œuvre dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour s'assurer que les communications officielles sont cohérentes avec la position du Canada à l'égard de Taïwan, de la République populaire de Chine et des enjeux de chaque côté du détroit.

**Recommandation 2** : Que le gouvernement du Canada offre et déclare son engagement clair et inébranlable que l'avenir de Taïwan doit être décidé uniquement par le peuple de Taïwan.

Le gouvernement prend note de cette recommandation.

Pendant plus de cinq décennies, le gouvernement du Canada est resté fidèle à sa politique d'une seule Chine comme base de la conduite de ses relations diplomatiques avec la RPC et de ses relations non officielles avec Taïwan. Conformément à cette politique, le Canada s'oppose aux actions unilatérales de l'une ou l'autre partie qui visent à modifier le statu quo dans le détroit de Taïwan, et il ne soutient pas l'indépendance de Taïwan. Il appuie par contre les efforts constructifs qui contribuent à la paix, à la stabilité et au dialogue dans la région. Cette position de longue date reste inchangée.

**Recommandation 3** : Que le gouvernement du Canada appuie le renforcement des relations entre le Canada et Taïwan en encourageant les visites de délégations parlementaires.

Le gouvernement est d'accord en principe avec cette recommandation.

Depuis des décennies, les parlementaires canadiens se rendent à Taïwan pour renforcer les liens économiques, culturels et interpersonnels entre le Canada et Taïwan. Dans le système de gouvernance canadien, les pouvoirs législatif et exécutif ont des rôles différents et sont indépendants dans leurs activités respectives. En tant que pouvoir législatif, le Parlement du Canada prend ses décisions et planifie ses activités, notamment en ce qui concerne les voyages internationaux, indépendamment du gouvernement. Le gouvernement continuera à respecter cette autonomie.

**Recommandation 4** : Que le gouvernement du Canada se penche sérieusement sur les retombées positives des visites diplomatiques à Taïwan.

Le gouvernement prend note de cette recommandation.

Conformément à sa politique d'une seule Chine, le Canada conserve des liens non officiels mais précieux avec Taïwan sur les plans économiques, culturels et interpersonnels. En l'absence de relations diplomatiques, les intérêts canadiens à Taïwan sont représentés par le Bureau commercial du Canada à Taipei, une entité créée localement où travaillent des employés canadiens et des employés recrutés sur place. Les employés sont répartis dans trois principaux services : Commerce et investissement; Affaires générales; et Administration et services consulaires. Les représentants du gouvernement continuent également de se rendre à Taïwan au besoin pour faire progresser les objectifs stratégiques du gouvernement canadien.

**Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada collabore avec ses alliés afin de favoriser les possibilités d'une véritable participation de Taïwan aux organisations multilatérales, y compris l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Organisation mondiale de la Santé.**

Le gouvernement est d'accord en principe avec cette recommandation.

Le Canada appuie la véritable participation de Taïwan aux organisations internationales là où il y a un impératif pratique et où l'absence de Taïwan serait préjudiciable aux intérêts mondiaux, notamment à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Canada soutient la véritable participation de Taïwan aux réunions techniques de l'OMS ainsi qu'à l'Assemblée mondiale de la santé. Une véritable participation de Taïwan est dans l'intérêt de la communauté internationale en ce qui concerne la santé mondiale, y compris en vue d'améliorer l'état de préparation et l'intervention en cas de pandémie. Bien qu'être membre des Nations Unies soit obligatoire pour pouvoir participer pleinement à l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Canada continue de soutenir d'autres options pour la véritable participation technique de Taïwan au sein de l'Organisation.

Le Canada réitère son appui à une véritable participation de tous les Autochtones dans toutes les instances des Nations Unies, notamment l'Instance permanente sur les questions autochtones. Conformément aux principes de transparence, de représentativité et d'égalité des chances, les Nations Unies ne limitent pas la participation des représentants autochtones à l'Instance permanente. Des représentants des peuples autochtones de Taïwan ont ainsi participé aux événements de l'Instance permanente dans les dernières années.

**Recommandation 6 : Que le gouvernement du Canada fasse la promotion de l'autonomie économique des Autochtones au Canada et à Taïwan en appuyant les objectifs de l'Accord de coopération économique et commerciale avec les peuples autochtones.**

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Le gouvernement du Canada travaille étroitement avec des représentants autochtones du Canada en vue de mettre en œuvre l'Arrangement de coopération économique et commerciale avec les peuples autochtones (ACECPA) en collaboration avec les économies partenaires, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Taipei chinois (le titre officiel de Taïwan dans l'Arrangement), et leurs représentants autochtones. Une structure de gouvernance a été mise en place pour le conseil de partenariat permanent de l'ACECPA, dont la première rencontre devrait avoir lieu avant la fin de l'année, en marge de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Les prochaines étapes consistent à choisir des représentants autochtones du Canada pour le conseil de partenariat de l'ACECPA, et à encourager les

nouvelles économies à adhérer à l'Arrangement. Tout le travail lié à l'ACECPA implique une étroite collaboration avec le Taipei chinois et les autres économies participantes. Le Canada poursuivra sa collaboration avec le Taipei chinois par l'intermédiaire de l'ACECPA en vue de faire progresser leur engagement commun envers l'autonomie économique des Autochtones et la participation accrue des peuples et des entreprises autochtones dans le commerce international.

**Recommandation 7 : Que Affaires mondiales Canada, en concertation avec ses alliés, explore des possibilités de coopérer avec Taïwan dans le cadre d'efforts de développement international permettant la participation de Taïwan à des initiatives multilatérales.**

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Le Canada est favorable à la collaboration avec des acteurs du monde entier, y compris avec ceux de Taïwan, afin de réaliser des progrès par rapport à ses objectifs d'aide internationale lorsque les politiques, les priorités et les conditions sont alignées. Le Canada noue le dialogue avec une foule de partenaires et groupes d'acteurs internationaux, que ce soit par la voie de sa Politique d'aide internationale féministe ou du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Politique d'aide internationale féministe pousse le Canada à accroître l'efficacité de son aide internationale, ainsi qu'à déployer des efforts pour rendre celle-ci plus flexible et mieux intégrée. Pour y parvenir, le Canada investit dans l'innovation et la recherche, encourage l'expérimentation, cherche à établir de nouveaux partenariats et de nouvelles méthodes de travail, et assure une meilleure communication de ses résultats, de ses activités et de ses dépenses. Dans le contexte du Cadre mondial de coopération et de formation de Taïwan, le Canada a coparrainé un atelier sur la participation des femmes à la vie publique, et poursuivra sa recherche d'occasions de coopération afin de progresser par rapport à ses objectifs et ses cibles de développement.

**Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada cherche à bénéficier de l'expérience acquise par Taïwan dans la lutte contre la désinformation et l'ingérence étrangère, et qu'il envisage de mettre en œuvre certaines des stratégies adoptées par Taïwan à cet égard.**

Le gouvernement est d'accord avec la recommandation d'apprendre de l'expérience de Taïwan pour contrer la désinformation et les menaces à la démocratie, notamment par le biais d'un dialogue permettant un échange mutuel d'expériences et de meilleures pratiques, dans l'intérêt du Canada et de Taïwan.

En collaboration avec ses partenaires du G7, le gouvernement du Canada a créé, en juin 2018, le Mécanisme de réponse rapide du G7 (MRR G7), une initiative visant à renforcer la coordination des efforts entre les pays du G7 pour détecter les menaces, diverses et évolutives, à la démocratie, notamment les incidents de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère dans l'Indo-Pacifique, et y réagir. À titre de secrétariat permanent au MRR G7, le Mécanisme de réponse rapide du Canada (MRR Canada) assure la coordination des interventions du G7 et vise à améliorer la coopération dans différents secteurs. Dans le cadre de ces activités, le MRR Canada mène des actions de sensibilisation auprès d'organisations dans l'Indo-Pacifique – dont Taïwan – afin de détecter et contrer la désinformation et les menaces à la démocratie.

En novembre 2022, Affaires mondiales Canada a dévoilé sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique, qui, entre autres priorités, confirme la poursuite de la collaboration multiforme du Canada avec Taïwan, notamment pour contrer la désinformation.

**Recommandation 9 : Que le gouvernement du Canada explore des façons possibles de collaborer avec l'industrie taïwanaise des semiconducteurs afin d'encourager l'innovation au Canada.**

Le gouvernement est d'accord avec à cette recommandation.

Les semiconducteurs font partie intégrante de la sécurité nationale, de l'innovation technologique et de la prospérité économique. De l'industrie automobile et du transport jusqu'aux télécommunications, en passant par l'aérospatial et la défense, les semiconducteurs jouent un rôle fondamental dans toutes les industries modernes et orientées vers l'avenir. Par ailleurs, les événements qui se sont produits récemment dans le monde ont mis en lumière l'importance de pouvoir compter sur des chaînes d'approvisionnement fiables et diversifiées.

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour stimuler et dynamiser l'industrie nationale des semiconducteurs, afin de lui permettre de prospérer sur les marchés mondiaux. L'écosystème des semiconducteurs florissant du Canada possède un avantage comparatif dans plusieurs secteurs importants, notamment la conception de puces, les semiconducteurs composés, les systèmes et capteurs microélectromécaniques, et l'encapsulation de pointe. Ces secteurs sont directement liés à bon nombre de technologies et domaines de l'avenir, comme l'intelligence artificielle, la photonique, l'internet des objets et la 5G, où le Canada investit déjà et offrant un potentiel de croissance économique considérable.

Reconnu en tant que leader mondial dans la fabrication de semiconducteurs, Taïwan produit quelques-unes des puces les plus évoluées au monde. En 2021, le Canada a importé de Taïwan plus de 550 millions de dollars en semiconducteurs et produits connexes, et le pays compte sur les puces produites à Taïwan pour la réexportation de produits assemblés. Le Canada collabore avec Taïwan et avec des sociétés taïwanaises à la recherche de perspectives pour exploiter leurs forces respectives dans les chaînes de valeur, qu'il s'agisse de la recherche et du développement, de la conception, de la fabrication et de l'encapsulation. Les occasions de collaboration avec des partenaires aux idées similaires, y compris à Taïwan, peuvent profiter aux deux camps, et permettre de construire des chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes pour l'avenir.

**Recommandation 10 : Que Affaires mondiales Canada travaille avec Ressources naturelles Canada, et Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour promouvoir le rôle du Canada en tant que fournisseur clé de minéraux essentiels à des partenaires aux valeurs semblables, y compris Taïwan, en mettant en œuvre la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et en poursuivant un accord de coopération sur les minéraux critiques avec Taïwan, tout en veillant à ce que cette coopération permette au Canada de continuer à développer des chaînes de valeur nationales pour les minéraux critiques.**

Le gouvernement accepte partiellement cette recommandation.

Les minéraux critiques sont des actifs stratégiques qui contribuent à la prospérité et à la sécurité nationale du Canada, y compris les intrants pour les chaînes d'approvisionnement technologiques, telles que les semi-conducteurs. Le développement et l'utilisation de ces nouvelles technologies sont essentiels pour lutter contre le changement climatique ainsi que pour d'autres aspects de notre sécurité et de notre défense nationales, et soutiennent également la santé économique à long terme du Canada en stimulant la croissance propre et la création d'emplois.

Le 9 décembre 2022, le gouvernement du Canada a lancé la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui vise à accroître l'approvisionnement en minéraux critiques d'origine responsable et à permettre le développement de chaînes de valeur nationales et mondiales pour l'économie verte et numérique. La stratégie décrit une approche politique proactive conçue pour maximiser les avantages à

valeur ajoutée en construisant des chaînes de valeur verticalement intégrées au Canada, depuis la découverte, l'extraction, le traitement et la fabrication des minéraux jusqu'au recyclage. Cette proposition de valeur va au-delà de l'extraction des minéraux et le Canada entend maximiser la valeur de ses ressources naturelles en soutenant les investissements nationaux à tous les stades de la chaîne de valeur.

Il est important que le Canada continue à participer aux chaînes d'approvisionnement mondiales et à maintenir l'accès aux marchés pour soutenir nos industries manufacturières, tout en augmentant la capacité nationale de production et de traitement des minéraux critiques, et la fabrication de produits à valeur ajoutée en aval. L'attraction d'investissements directs étrangers par le biais de programmes tels que le Fonds d'innovation stratégique (FIS) ou les crédits d'impôt à l'investissement sera fondamentale dans les efforts déployés par le Canada pour continuer à construire ses chaînes de valeur des minéraux critiques.

Compte tenu de la nature unique du marché taïwanais et de l'évolution du contexte géopolitique de la région indo-pacifique, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique du Canada permet au gouvernement du Canada d'encourager le secteur privé à renforcer la coopération avec Taïwan dans le domaine des chaînes de valeur des minéraux critiques. Il existe donc des possibilités de collaboration entre les entités canadiennes et taïwanaises, y compris le secteur privé, le Bureau économique et culturel de Taipei au Canada et le Bureau commercial du Canada à Taipei, afin de faire progresser les objectifs du Canada en ce qui concerne les minéraux essentiels. Cela dit, il n'est pas prévu de conclure des accords de coopération formels avec Taïwan. En outre, le Canada tirera parti des consultations économiques annuelles entre le Canada et Taïwan dans cette optique.

Il n'y a pas de transition vers un avenir à faible teneur en carbone et une économie verte sans minéraux critiques. Ils sont essentiels pour les technologies propres dont le Canada et ses alliés ont besoin pour prendre des mesures significatives en faveur du climat. Dans sa stratégie 2022 sur les minéraux critiques, le Canada continue de donner la priorité aux solutions au changement climatique et à la protection de l'environnement, car il considère que ces éléments sont essentiels à une forte prospérité économique et à la croissance de l'emploi pour le Canada et ses partenaires. La stratégie reconnaît également l'importance de la transparence des normes environnementales, sociales et de gouvernance dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux critiques, afin que leurs impacts puissent être pleinement mesurés et améliorés.

**Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada amorce des négociations officielles concernant un Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers avec Taïwan.**

Le gouvernement accepte la recommandation d'entamer des négociations officielles avec Taïwan en vue d'un *arrangement sur la promotion et la protection des investissements étrangers*.

En janvier 2023, la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique, Mary Ng, et le ministre sans portefeuille Deng Chen-chung de Taïwan ont annoncé le lancement de ces négociations entre le Bureau commercial du Canada à Taipei et le Bureau économique et culturel de Taipei au Canada. Grâce à un tel arrangement, le Canada souhaite accroître les investissements bilatéraux entre le Canada et Taïwan. La première ronde de négociations s'est déroulée du 25 au 27 avril 2023 à Taipei. Le Canada et Taïwan sont actuellement au cœur d'un ambitieux processus de négociation.

**Recommandation 12 : Que le gouvernement du Canada examine sérieusement la possibilité que la ministre du Commerce international signe tout Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers avec Taïwan, à Taïwan.**

Le gouvernement prend note de cette recommandation, cependant, conformément à la pratique établie, un *arrangement sur la promotion et la protection des investissements étrangers* devrait être signé par le directeur exécutif du Bureau commercial du Canada à Taipei et le représentant du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada.

**Recommandation 13 : Que le gouvernement du Canada donne priorité à l'examen de la demande de Taïwan d'adhérer à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste.**

Le gouvernement prend note de cette recommandation.

Le Canada soutient l'adhésion des économies qui sont prêtes et disposées à répondre aux ambitieuses normes de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et qui sont en mesure de démontrer un bilan positif par rapport à l'observation des obligations commerciales internationales en place. Le développement de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste repose sur l'adhésion de nouveaux membres, un principe qui en fait partie intégrante.

Pendant les négociations et après l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ses membres ont réitéré leur soutien à la structure ouverte de l'Accord, comme en témoigne le processus d'adhésion du Royaume-Uni et, plus récemment, la déclaration ministérielle conjointe du 8 octobre 2022 :

« Nous réitérons notre soutien à l'élargissement de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste par les économies qui adhèrent aux objectifs de l'Accord, qui sont disposées à observer ses règles strictes et ses vastes engagements d'accès au marché, et qui ont démontré une constance dans l'observation de leurs engagements commerciaux. » [traduction]

Les membres de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste ont reçu la demande d'adhésion du *Territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu* le 22 septembre 2021. Depuis, des représentants d'Affaires mondiales Canada ont été contactés à de plusieurs reprises avec leurs homologues du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada afin de leur transmettre de l'information sur l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et sur le processus d'adhésion.

Comme pour l'ensemble des décisions prises dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, les décisions liées à l'adhésion sont prises par consensus des membres, qui communiquent régulièrement avec les représentants, le négociateur en chef ou les ministres par l'entremise de la Commission de l'Accord. À ce jour, seul un processus d'adhésion avec le Royaume-Uni a été entrepris. À l'exception de celle prise pour l'adhésion du Royaume-Uni, aucune décision par consensus n'a été prise aux étapes ultérieures pour les autres candidats.

**Recommandation 14 : Que le gouvernement du Canada soutienne les industries canadiennes dans leurs efforts de diversifier leurs marchés d'exportation dans la région indo pacifique, y compris Taïwan.**

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation et continuera à aider les industries canadiennes à diversifier leurs marchés d'exportation dans l'Indo-Pacifique, notamment avec Taïwan, à partir d'activités existantes menées par le Service des délégués commerciaux du Canada ainsi que de nouvelles initiatives financées par la Stratégie pour l'Indo-Pacifique du Canada.

Relevant d'Affaires mondiales Canada, le Service des délégués commerciaux propose des programmes de financement et des services gratuits aux entreprises et aux organisations partenaires canadiennes afin de les aider à se préparer à accéder aux marchés internationaux, à évaluer leur potentiel de marché, à trouver des contacts qualifiés et à résoudre des problèmes opérationnels. Le Service des délégués commerciaux, qui n'est qu'une partie de l'équipe commerciale élargie du Canada active dans la région, collabore avec une foule de partenaires aux niveaux fédéral, régional et provincial/territorial, entre autres, avec Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, Investir au Canada et la Banque de développement du Canada. Il s'assure que les entreprises canadiennes ont à leur disposition les bonnes ressources et les bons contacts pour accéder au marché de l'Indo-Pacifique.

En 2022, Taïwan était le 12<sup>e</sup> partenaire pour le commerce de marchandises et le 6<sup>e</sup> partenaire commercial du Canada dans l'Indo-Pacifique. Le Canada entretient une relation commerciale et économique complémentaire et grandissante avec Taïwan, fondée sur des liens robustes entre entreprises, des valeurs communes et une collaboration considérable en science, en technologie et en innovation. En mars 2021, la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique a déployé à Taïwan la toute première mission commerciale virtuelle pilotée par des femmes du Canada. En outre, les consultations économiques annuelles entre le Canada et Taïwan permettent à des hauts représentants des deux camps de faire progresser la coopération économique, interpersonnelle et culturelle, y compris l'accès au marché des produits agricoles canadiens. Tenues en 2022, les plus récentes consultations économiques entre le Canada et Taïwan ont permis d'aborder une multitude de thèmes comme l'importance de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, l'économie verte, la coopération sur les questions autochtones, la coopération en éducation, le dialogue sur les politiques de propriété intellectuelle ainsi que le contrôle des exportations.

Objectif de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, la croissance du commerce, de l'investissement et de la résilience de la chaîne d'approvisionnement pousse le Canada à améliorer et à diversifier davantage ses relations avec les principales économies de l'Indo-Pacifique. Grâce à de nouveaux investissements dans le Service des délégués commerciaux et dans les programmes connexes dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, les entreprises canadiennes seront plus concurrentielles et pourront diversifier leurs marchés d'exportation dans la région. Les effets de ces investissements se traduiront par une aide accrue aux PME canadiennes, aux innovateurs canadiens et aux associations industrielles canadiennes grâce à un programme CanExport bonifié et adapté; le lancement d'une nouvelle série de missions commerciales d'Équipe Canada dans l'Indo-Pacifique, et notamment des fonds destinés aux chambres de commerce canadiennes régionales afin d'accroître leur capacité à soutenir les exportateurs canadiens; un soutien accru aux projets d'innovation conjoints et aux partenariats axés sur la commercialisation de la science, de la technologie et de l'innovation des PME canadiennes et des partenaires de l'Indo-Pacifique dans le cadre du Programme canadien de l'innovation internationale; et le soutien aux projets de démonstration de technologies propres dans l'Indo-Pacifique. À titre de stratégie pangouvernementale, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique assurera également la multiplication et la diversification des liens économiques dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture et les ressources naturelles, dont s'occupent Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada.

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique promet de poursuivre le développement des liens économiques et interpersonnels avec Taïwan tout en renforçant sa résilience. Cet engagement est perceptible dans les efforts actuels visant à accroître les investissements entre le Canada et Taïwan par la négociation d'un arrangement de promotion et de protection des investissements étrangers, et à approfondir la coopération avec Taipei sur les enjeux liés au commerce fondé sur des règles, à la coercition économique, à la diversification des chaînes d'approvisionnement et à l'économie numérique – tous profitables pour les

industries canadiennes et les exportateurs canadiens souhaitant se diversifier grâce à ce marché dynamique. À ces orientations stratégiques viendront s'ajouter des initiatives financées par la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, notamment dans les secteurs de l'innovation (science, technologie et innovation) et des ressources naturelles, où Taïwan est reconnu comme un partenaire prioritaire. D'un point de vue multilatéral, la Stratégie confirme la volonté d'émancipation économique des peuples autochtones par la mise en œuvre de l'ACECPA en collaboration avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Taipei chinois.

**Recommandation 15 : Que le gouvernement du Canada collabore avec ses alliés, y compris le G7, afin de faire connaître son appui au maintien du statu quo pacifique dans le détroit de Taïwan et d'envisager l'adoption de pratiques exemplaires sur la coopération avec Taïwan concernant la paix et la sécurité.**

Le gouvernement est d'accord en principe avec cette recommandation.

Le Canada a réaffirmé avec force l'importance de la paix et de la stabilité de part et d'autre du détroit de Taïwan et a appelé à une résolution pacifique des problèmes entre les deux rives du détroit, comme il l'a fait récemment lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 en avril 2023. Nous restons profondément préoccupés par les actions militaires coercitives de la RPC, notamment les exercices de tir à munitions réelles menés autour de Taïwan. Les représentants canadiens ont fait part à la RPC de nos préoccupations concernant la situation dans la région. Nous continuerons à suivre de près ce qui se passe de part et d'autre du détroit.

La stabilité de l'Indo-Pacifique est essentielle à la stabilité mondiale. C'est pourquoi le Canada renforce son engagement en tant que partenaire actif et fiable en matière de sécurité régionale afin de protéger ses intérêts nationaux et sa sécurité, notamment par une présence navale renforcée et un engagement accru en matière de défense et de sécurité avec des partenaires clés. Le Canada renforcera considérablement sa présence militaire dans la région indo-pacifique dans le cadre de l'opération HORIZON. Parallèlement, le Canada continuera de contribuer à l'effort multinational de surveillance des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies à la Corée du Nord dans le cadre de l'opération NEON.

Le Canada poursuivra ses activités dans la région indo-pacifique, y compris dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine orientale et méridionale, dans le plein respect du droit international. Comme le précise sa stratégie pour l'Indo-Pacifique, le Canada s'opposera aux actions unilatérales qui menacent le statu quo dans le détroit de Taïwan.

Le Canada reste déterminé à soutenir les efforts constructifs qui contribuent à la paix, à la stabilité et au dialogue de part et d'autre du détroit de Taïwan. Nous chercherons toujours des moyens de travailler avec nos partenaires pour faire avancer nos intérêts communs pour la paix et la sécurité, notamment avec nos partenaires du G7.

**Recommandation 16 : Que le gouvernement du Canada affirme son soutien à l'égard du droit international et du droit international de la mer en ce qui concerne les revendications de la République populaire de Chine dans la mer de Chine méridionale.**

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation

Le Canada est un fervent défenseur de l'ordre international fondé sur des règles, dont l'un des piliers fondamentaux est le droit international. Le Canada soutient notamment le droit international de la mer, dans lequel la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) joue un rôle important.

Le Canada a clairement indiqué que la décision arbitrale relative à la mer de Chine méridionale était contraignante pour les deux parties (la RPC et les Philippines). Nous sommes préoccupés par le refus persistant de la RPC d'accepter la décision et nous continuons à lui demander de la mettre en œuvre conformément à ses obligations en droit international.

Le Canada s'oppose à l'escalade des actions déstabilisantes de la RPC dans les mers de Chine orientale et méridionale. La militarisation par la RPC des zones contestées, avec l'utilisation de la garde côtière et de navires de milices maritimes pour intimider et menacer les navires d'autres États, constitue une violation flagrante du droit international. Nous continuons à demander à la RPC de respecter le droit international, y compris la CNUDM, dans toutes ses activités et interactions en mer de Chine méridionale.

**Recommandation 17 : Que le gouvernement du Canada déploie des efforts pour adhérer au Dialogue quadrilatéral pour la sécurité et au pacte de sécurité AUKUS, de façon à renforcer la présence du Canada dans la région indopacifique et à contrer les menaces que la République populaire de Chine fait peser sur la région.**

Le gouvernement prend note de cette recommandation.

Comme le précise sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique, le Canada s'est engagé à prendre des mesures pour préserver les intérêts collectifs des Canadiens dans l'Indo-Pacifique, alors que la RPC continue de remettre en cause l'ordre fondé sur des règles qui a sous-tendu 70 années de paix et de stabilité.

Le Canada continue d'étendre son engagement en matière de défense et de sécurité dans la région indo-pacifique, notamment en renforçant sa présence navale et en intensifiant son engagement en matière de défense et de sécurité avec ses principaux partenaires. Le Canada reste engagé dans la région grâce à son partenariat de longue date avec les Five Eyes - Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis - ainsi qu'à sa participation à des organisations multilatérales régionales telles que le Forum régional de l'ANASE. Nous poursuivrons notre longue tradition d'engagements mondiaux et régionaux adaptés aux besoins de nos alliés et partenaires dans la région. La collaboration en matière de sécurité régionale entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS) est complémentaire des intérêts du Canada dans la région. Nous continuerons à explorer les possibilités de collaboration avec les partenaires de l'AUKUS dans le domaine des capacités avancées (pilier 2).

Le Canada entretient des relations étroites avec les quatre pays participant au dialogue quadrilatéral sur la sécurité (le Quad) dans le cadre des Five Eyes, de l'OTAN, du Commonwealth et du G7, ainsi qu'à titre individuel, car ils représentent des pays partenaires clés dans la région indo-pacifique.

Ces dernières années, les participants au Quad se sont engagés à renforcer leur coopération non militaire sur de nombreux sujets, tels que la lutte contre le changement climatique, la transition vers une énergie propre, la gouvernance de haut niveau sur les technologies émergentes critiques, l'infrastructure régionale, le cyberspace et la cybersécurité, la technologie spatiale, les liens éducatifs, la connaissance de la situation dans le domaine maritime, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et l'assistance humanitaire et secours au sinistres (AHSS). Nombre de ces sujets présentent également un

intérêt pour le Canada et sont examinés dans le cadre de l'engagement multiforme du Canada avec ces pays.

**Recommandation 18 : Que le gouvernement du Canada, en réponse aux exercices militaires dans le détroit de Taïwan, demande publiquement à la République populaire de Chine de s'abstenir d'intensifier ses menaces militaires.**

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Le Canada a réaffirmé avec force l'importance de la paix et de la stabilité de part et d'autre du détroit de Taïwan et a appelé à une résolution pacifique des problèmes entre les deux rives du détroit, comme il l'a fait récemment lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 en avril 2023.

En réponse aux exercices militaires dans le détroit de Taïwan en août 2022, le Canada s'est joint à ses partenaires du G7 pour demander publiquement la RPC à ne pas modifier unilatéralement par la force l'état actuel des choses dans la région et à résoudre les différends entre les deux rives du détroit par des moyens pacifiques. Le Canada a également souligné publiquement ses préoccupations concernant les actions économiques et militaires injustifiées de la RPC dans le détroit lors des réunions ministérielles de l'ANASE en 2022, encourageant toutes les parties à rester calmes, à faire preuve de retenue, à agir avec transparence et à maintenir des voies de communication ouvertes afin d'éviter les malentendus.

Les représentants canadiens ont fait part à la RPC de leurs préoccupations constantes concernant la situation dans la région et ont publiquement demandé à la RPC de cesser l'escalade de manœuvres menaçantes, qui risquent d'accroître les tensions et de déstabiliser la région.